



L'ASSURANCE  
MUTUELLE DES  
FABRIQUES DE MONTRÉAL  
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

# LES CHEMINS DE L'ENTRAIDE

JANVIER 2017

Volume 02, numéro 03

Réflexions

Actions

Décisions

**À DÉCOUVRIR**  
DANS CE NUMÉRO

**2016 en rétrospective**

**Nouveau thème annuel 2017:**  
Être conscient de ma prise de décision

# VOTRE MUTUELLE: PLUS QU'UN ASSUREUR, UN PARTENAIRE ARTISAN DE VOTRE CONFIANCE



L'année 2016 est déjà terminée et elle a été très active! Les projets ont abondé et nous avons eu la chance de nous rassembler à plusieurs reprises lors de divers événements marquants. Il y a eu le Forum et l'Assemblée annuelle des membres le 26 avril dernier à l'église Saint-Pierre-de-Sorel qui a réuni **plus de 250 participants**. Puis, le premier Grand Rendez-vous des membres s'est tenu le 28 septembre sous notre thème annuel «Un héritage bâti à protéger». **Plus de 300 personnes** se sont rendues au centre communautaire la Résurrection à Brossard pour participer à cette journée. Plusieurs formations ont également eu lieu tout au long de l'année dans divers diocèses réunissant chaque fois un nombre important de participants. Finalement, nous avons rassemblé un nombre suffisant de membres à l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre pour voter une résolution visant l'adoption des divers règlements en vue de notre fusion avec l'Assurance mutuelle de l'Inter-Ouest.

En constatant toutes ces activités en plus des divers projets en cours et en développement pour 2017, vous serez d'accord avec moi pour dire que votre Mutuelle fait preuve de beaucoup de dynamisme. Je tiens toutefois à rappeler que derrière cette vitalité se trouvent des gens, du personnel attentionné toujours prêt à vous aider et vous conseiller dans vos réflexions en matière d'assurance de biens et responsabilité. Nous sommes d'ailleurs heureux de constater votre degré de satisfaction élevé envers nos services. C'est ce que nous a révélé le sondage que nous avons fait auprès de plusieurs membres que je souhaite d'ailleurs remercier d'avoir pris le temps de répondre aux questions. Je vous rappelle que la Mutuelle est VOTRE Mutuelle. Il est donc important pour nous de connaître votre opinion envers elle. Vous découvrirez les résultats de ce sondage un peu plus loin dans ce bulletin.

L'année dernière, l'accent a été mis sur le thème «Un héritage bâti à protéger» pour insister sur l'importance d'être proactif à cet égard. Même si nous avons bouclé ce thème, soyez assurés que nous demeurons votre partenaire privilégié pour vous assister dans vos responsabilités de bons gestionnaires d'immeubles religieux. En 2017, nous vous parlerons beaucoup de prise de décision, de choix et aussi, malheureusement, de l'absence de décision et de conséquences directes. Il sera également question de l'impact positif et constructif que peuvent avoir les employés et les bénévoles s'ils sont bien renseignés. **«Être conscient de ma prise de décision»** sera donc le thème de cette nouvelle année. Oui mes amis, il est temps de faire des choix qui ne seront pas toujours faciles pour plusieurs d'entre nous et qui auront des répercussions sur notre futur. Trois mots clés seront donc à prioriser: **Réflexions, Décisions, Actions.**

En terminant, permettez-moi aussi de saisir l'occasion en cette nouvelle année pour nous souhaiter solidairement de nouveaux horizons. Toute l'équipe de la Mutuelle vous remercie de votre confiance et de votre participation à ses diverses activités et vous transmet, ainsi qu'à vos proches, ses meilleurs vœux de bonheur.

**Bonne lecture mes amis!**



**Daniel Beaulieu**  
**ÉDITEUR**  
 Directeur du CEP et des communications  
 Centre d'entraide et de prévention





**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
 MENUISERIE D'ART  
 PATRIMONIALE  
 ÉBÉNISTERIE**

Yanic Couture  
 yanic@nivo.construction  
 514 802-5196

[www.nivo.construction](http://www.nivo.construction)

rbq.5608.5798.01  
 artisan professionnel cmaq  
 1020, rue Shefford, Bromont, QC J2L 1C7

**NIVO**



**Wilfrid Tanguay inc.**

*Services d'inspection en prévention des risques et incendies*

**SERGE VIENNEAU, TPI**  
 Directeur général des opérations [www.wilfridtanguay.com](http://www.wilfridtanguay.com)

283, boul. Laurier, suite 202  
 Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1M2  
 Tél. : 450.349.4904 poste 102 Fax : 450.492.2104  
 inspection@wilfridtanguay.com

## *Dans ce numéro*

- 04** Mot du président du conseil d'administration
- 05** Mot du directeur général
- 06** À votre service
- 07** Sondage de satisfaction: vous êtes satisfaits de votre Mutuelle
- 08** 2016 en rétrospective
- 10** Nouveau thème annuel 2017
- 11** Parlons juridique
- 12** Parlons prévention
- 14** Parlons assurance
- 15** Les avantages du mutualisme en assurance

**Les Chemins de l'entraide**  
 Janvier 2017 - Volume 02, numéro 03

# GOUVERNANCE ET PARTAGE

## PROMESSE TENUE ET PROMESSE D'AVENIR!

Chers membres,

À l'assemblée extraordinaire d'avril 2016, en plus du projet de fusion avec AMIO, vous avez autorisé une réforme de la structure de gouvernance de la Mutuelle. C'est pour moi une grande satisfaction de vous informer aujourd'hui que les engagements pris alors envers vous à cet égard ont été réalisés ou sont en voie d'être complétés.

À titre de président du conseil, j'occupe maintenant le poste à temps plein. La taille du conseil d'administration a été réduite de 14 à 9 sièges en 2016 et atteindra, comme convenu, la cible de 8 sièges à l'assemblée d'avril 2017, puis de 7 sièges à celle d'avril 2018, moment où le comité exécutif sera aboli.<sup>1</sup>

La nouvelle structure prévoyait aussi la création de deux comités consultatifs importants, soit le Comité de liaison avec les évêques et le Comité de liaison avec les économistes. Le premier comité est maintenant bien en place et pleinement fonctionnel alors que le second sera lancé au début de 2017.

Renommé «Comité de liaison Mutuelle-Diocèses», le premier comité est composé de moi-même, président du conseil d'administration de la Mutuelle, et de trois évêques: M<sup>gr</sup> Raymond Poisson, évêque du diocèse de Joliette, M<sup>gr</sup> Paul-André Durocher, archevêque du diocèse de Gatineau et M<sup>gr</sup> Pierre Morissette, évêque du diocèse de Saint-Jérôme. Se joignent à eux deux économistes, M<sup>me</sup> Carole Garceau, économiste du diocèse de Joliette et M<sup>me</sup> Lucie Turgeon, économiste du diocèse de Mont-Laurier, ainsi que le directeur général de la Mutuelle, M. Sylvain Beaulieu.



De gauche à droite:  
M. Robert Tassé, président du conseil d'administration, AMFM,  
M<sup>gr</sup> Pierre Morissette, M<sup>me</sup> Lucie Turgeon, économiste, M<sup>gr</sup> Paul-André Durocher,  
M<sup>me</sup> Carole Garceau, économiste, M<sup>gr</sup> Raymond Poisson

Bien que les évêques soient eux-mêmes des membres assurés, c'est en leur qualité de personne morale veillant à la saine gouvernance de la majorité de nos membres, les fabriques, qu'ils échangent et partagent leurs idées et points de vue avec les dirigeants de la Mutuelle. Aucun dossier spécifique d'assuré n'est discuté. Ce forum d'échange vise plutôt à mieux planifier l'avenir en précisant les besoins futurs des membres et en identifiant les synergies et pistes de collaboration les plus porteuses, tant en matière de protection du patrimoine qu'en ce qui a trait aux services à valeur ajoutée reliés à la gestion des risques.

Déjà, au terme des premières rencontres, les lieux communs de collaboration s'avèrent nombreux. La formation, pour n'en nommer qu'un, est un moyen privilégié pour prévenir les sinistres en assurance biens et en responsabilité civile, de même que les recours envers les administrateurs et dirigeants. Or, tant les diocèses que la Mutuelle y consacrent des ressources importantes. Dès lors qu'on isole les questions qui sont du ressort exclusif des diocèses ou de la Mutuelle, un monde de possibilités s'entrouvre au bénéfice des membres, de leur Mutuelle et de leur église.

Voilà une belle promesse pour l'avenir!

**Robert Tassé**  
Président du conseil d'administration  
L'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal

<sup>1</sup> Notons qu'au moment de la fusion avec AMIO (est. 1<sup>er</sup> avril 2017) deux sièges réservés à deux administrateurs d'AMIO s'ajouteront provisoirement jusqu'à l'assemblée des membres d'avril 2018.

# FUSION: DERNIÈRES NOUVELLES

Le processus de fusion entre l'AMFM et l'AMIO poursuit son cours normal. Lors des assemblées extraordinaires des deux compagnies les 28 et 29 novembre derniers, les membres de chacune ont voté favorablement sur trois éléments requis par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et le ministère des Finances afin d'entériner et formaliser la décision de fusion entre nos deux Mutuelles.

Un projet de loi d'intérêt privé a aussi été déposé à l'Assemblée nationale du Québec qui lui a attribué un numéro et un nom: «Projet de loi n°222: Loi permettant la conversion de L'Assurance mutuelle de l'Inter-Ouest et de L'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal et leur fusion».

La Commission des finances publiques a étudié le projet n°222 et l'a approuvé le 7 décembre dernier. L'Assemblée nationale a ensuite adopté le projet en dernière lecture le 9 décembre et la nouvelle Loi n°222 a été sanctionnée le même jour! Sa publication dans la Gazette officielle complétera le processus. Nous sommes déjà à préparer la dernière étape, soit la préparation de la demande officielle de conversion et fusion au ministre des Finances. C'est la réponse du Ministre qui rendra la fusion effective. Nous l'espérons avant la fin du mois de janvier.

## ***Le nom d'affaires de la nouvelle entité sera «Mutuelle d'assurance en Église».***

En terminant, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter une belle et bonne année illuminée par notre collaboration mutuelle et couronnée par une réussite partagée.



**MUTUELLE  
D'ASSURANCE  
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES



**Sylvain Beaulieu**  
Directeur général

Assurance mutuelle des fabriques de Montréal

**Pierre Bédard**

Vice-président national, développement des affaires

865, rue de Lauberivière, bureau 200  
Lévis (Québec) G6V 7M5  
Tél. : **418 839-0494** | **1 800 361-0911**, poste 2237  
Cell. : 514 269-7911  
Télec. : 418 839-6046 | 1 800 616-0911  
pierre.bedard@gus.ca



**EAU. FEU. VENT. HUILE. VANDALISME.**



RBQ 5695 - 9562 - 01

**FORGES URBAINES INC.**

MONTREAL  DEPUIS 2007

FERRONNERIE D'ART ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

LUC LAPOINTE 514 931-5402 [WWW.FORGESURBAINES.COM](http://WWW.FORGESURBAINES.COM)

# À VOTRE SERVICE

**Cathy Chagnon**

**Directrice, finances et administration**



Après plusieurs années sur le marché du travail, dont 15 belles années dans le domaine de la réassurance pour une multinationale, j'ai décidé de faire un choix de carrière plus sain afin d'atteindre un meilleur équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie privée. C'est ainsi qu'en mai 2016, j'ai joint la belle famille de L'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal. La Mutuelle offre de beaux défis professionnels dans un domaine que j'aime, l'assurance, et est respectueuse de ses employés en leur permettant d'avoir une vie équilibrée. Aussi, malgré son âge respectable, la Mutuelle a su se renouveler et continue d'avoir de beaux projets pour toujours mieux servir ses membres. Alors que demander de mieux ?

À la Mutuelle, j'occupe le poste de directrice, finances et administration. Ainsi, je suis principalement responsable des fonctions liées à la finance, la comptabilité, le financement, l'administration, le contrôle et la conformité. Mon but : bien servir ma clientèle interne et externe par du travail de qualité tout en ayant du plaisir.

Sur une note plus personnelle, je suis mariée à un homme merveilleux depuis plus de 17 ans et nous avons deux fantastiques jeunes filles qui ne cessent de nous émerveiller par leur développement et leurs réalisations. Chaque moment passé avec eux est divin.

Au plaisir de vous rencontrer!



**TOITURE  
COUTURE**

**YVAN ROUSSEAU**  
Estimateur/Chargé de Projets  
Spécialiste de Ferblanterie de Toiture

[yvan.rousseau@toiturecouture.com](mailto:yvan.rousseau@toiturecouture.com)  
cell. : (514) 238-1877

---

6565, boulevard Maricourt, St-Hubert (Québec) J3Y 1S8  
Tél. : (450) 678-2569 #268 / 1 866 806-8648 • Fax : (450) 678-2534  
[toiturecouture.com](http://toiturecouture.com)

RBQ : 1852-8877-73 ISO 9001



**PARATONNERRES  
MONTRÉAL INC**

Coordonnées  
Tél.: 450 447 1012  
Tél. Mtl.: 514 990 7540  
Sans frais: 1 888 446 1012  
Télec.: 450 447 2048

2600A, boul. Industriel, C.P. 114  
Chambly (Québec) J3L 4B1

Manufacturier et installateur  
de paratonnerres

RICHARD BOURDEAU, président

[www.paratonnerres.qc.ca](http://www.paratonnerres.qc.ca)  
[rbourdeau@paratonnerres.qc.ca](mailto:rbourdeau@paratonnerres.qc.ca)  
RBQ 1118-4256-16



**ERNEST HOTTE INC.**  
**DEPUIS 1930**

Entrepreneur général  
Spécialisé en toiture  
commercial | industriel | institutionnel | résidentiel

**Stéphane Poissant**  
Président

☎ 514 255-1591  
☎ 1 866 902-9317  
🌐 [www.ernesthotte.com](http://www.ernesthotte.com)

☎ 514 919-2365  
✉ [spoissant@ernesthotte.com](mailto:spoissant@ernesthotte.com)

📍 **f in**



**LES FORGES DE MONTRÉAL**

**Mathieu Collette, fondateur**

227, rue Riverside  
Montréal (Québec)  
H3C 2H9

Tél. : 514 838-8557  
Courriel : [forgeron.collette@gmail.com](mailto:forgeron.collette@gmail.com)

# SONDAGE

## DE SATISFACTION

Entre les mois d'avril et de septembre 2016, un sondage de satisfaction téléphonique a été réalisé auprès de membres provenant des huit diocèses couverts par la Mutuelle. Ce sondage visait à :

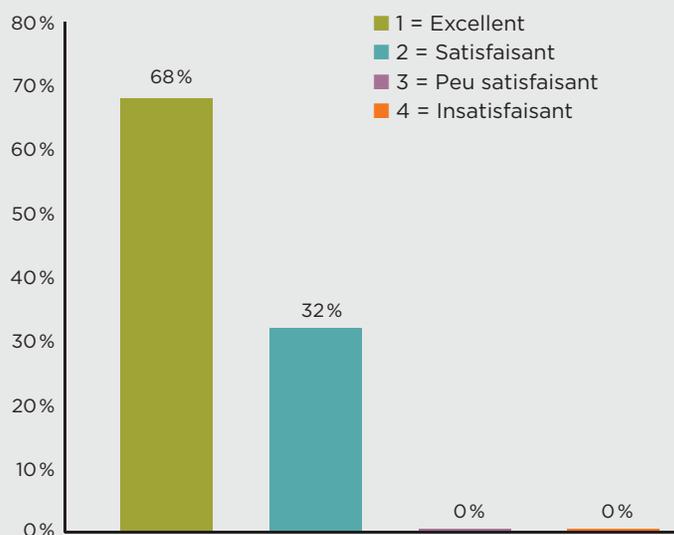
- Obtenir de l'information pertinente auprès de vous;
- Avoir une idée de votre degré de satisfaction quant aux améliorations que la Mutuelle a apportées depuis plus de trois ans;
- Orienter les actions futures de la Mutuelle pour répondre adéquatement aux besoins de ses membres;
- Remplir une exigence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

En tout, **238 membres ont été joints** et **190 ont répondu** au sondage. Les appels ont été effectués de façon aléatoire et le questionnaire comprenait neuf questions simples et claires pour éviter toute ambiguïté. Une 10<sup>e</sup> question donnait aussi la chance à la personne sondée de nous faire part de ses commentaires et suggestions.

### Des résultats inspirants

La Mutuelle est très heureuse de constater que les nombreux efforts qui ont été faits pour améliorer les communications avec ses membres, les services offerts et leur efficacité ont porté fruit. De façon générale, les membres qui ont répondu étaient satisfaits de leur Mutuelle et leurs commentaires encourageants et souvent inspirants ont été source d'idées pour poursuivre en ce sens.

Le graphique suivant représente bien le portrait global des résultats du sondage. Il s'agit de la réponse à la question 9: « Sur une échelle de 1 à 4, quel est votre degré de satisfaction envers tous les services offerts par votre Mutuelle? »:



Toute l'équipe tient à remercier les membres qui ont pris le temps de répondre au sondage et qui, par le fait même, contribuent à améliorer la performance de leur Mutuelle.



**MSEI MultiSciences Expertises Inc.**

*Experts scientifiques*

**Jean René Dumont**, chimiste, M.Sc.  
Président – Chef des opérations – Expert scientifique

Tél : 450-978-4000 - Fax : 450-978-4111 - Cell : 514-269-8568  
3065, boulevard Lévesque Ouest, Laval, QC H7V 4B1  
jrdumont@msei.ca

**MAÇONNERIE**  
*Denis Rolland*

*Et Fils Inc.*

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL & SPÉCIALISÉ**

**MaconnerieDenisRolland.com**

450-347-2492

R.B.Q. : 2532-3114-16

2016 EN

# RÉTROSPECTIVE

## UNE ANNÉE BIEN REMPLIE EN ACTIVITÉS DIVERSES

26 avril 2016

### Forum des membres et Assemblée générale annuelle

Église Saint-Pierre-de-Sorel, Sorel-Tracy

249 participants



◀ Une foule record pour notre 6<sup>e</sup> édition

### 29 novembre 2016 Assemblée générale extraordinaire

Église Saint-Laurent, Montréal



L'AGE avait pour but d'approuver divers règlements obligatoires à la fusion entre l'AMFM et l'AMIO



◀ Le gagnant du tirage de la Mutuelle (prestation du Chœur Gospel de la Montérégie d'une valeur de 400\$) était M<sup>gr</sup> Jean-Jacques Martin du diocèse de Montréal

# 28 septembre 2016 Grand Rendez-vous des membres

Centre communautaire  
La Résurrection, Brossard

1<sup>er</sup> grand rassemblement du  
genre au Québec

15 présentations de capsules d'information  
ayant toutes affichées complet

Plus de 50 spécialistes en rénovation et  
restauration de bâtiments religieux et experts en  
prévention et gestion des risques et sinistres



▲ Les gagnants du prix offert par la Mutuelle (prestation du Chœur Gospel de la Montérégie d'une valeur de 400 \$) étaient M. Jean-Philippe Desrosiers et M<sup>me</sup> Pierrette Bélisle de la fabrique de la paroisse Saint-Aimé



▲ 40 stands d'exposants



▲ Près de 300 participants



**Peinture  
Pariseau  
& Fils Inc.**  
1972/1974 Canada

Peintre  
et décorateur  
d'église

Téléphone : 819 604-4652  
Télécopieur : 819 604-0645  
Cellulaire : 819 806-1063  
Sans frais : 877 750-4652  
pierre@peinturepariseau.com  
9, rue Marthe-Lemaire  
Victoriaville QC G6T 0M3

Commercial  
Résidentiel  
Industriel

*Alain Michel Laferrière, Ébéniste*  
Musées - collections privées et corporatives - art religieux

Restauration et reproduction de mobiliers et d'éléments architecturaux du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle:

- Ébénisterie
- Dorure
- Menuiserie
- Cannage
- Sculpture
- Métaux
- Patines et finition

247, Cité des jeunes, Saint-Clet, Qc J0P 1S0 - Tél. 450 456-3855 - Fax: 450 456-1171

# NOUVEAU THÈME ANNUEL 2017

## ÊTRE CONSCIENT DE MA PRISE DE DÉCISION



Cette année, notre thème portera sur la prise de conscience de nos responsabilités quotidiennes. Que nous soyons administrateurs d'immeubles religieux, responsables d'entretien ou organisateurs d'événements de collecte de fonds, nous avons tous le devoir et l'obligation de veiller à ce que nous prenions au sérieux les responsabilités et les décisions qui nous incombent. Une importante réflexion quant aux prises de décision est à effectuer afin que nos actions n'aient pas de conséquences malheureuses sur nos communautés à court, moyen et long terme.

À cet effet, votre Mutuelle s'est engagée à vous épauler à l'aide de rencontres d'information, de formations, de programmes éducatifs et d'un nouveau service juridique amélioré sans frais (voir texte page 11). Vous n'êtes pas seuls et des outils existent pour vous orienter. Plusieurs activités sont aussi organisées sur différents sujets d'actualité, toujours dans le but de vous éclairer. Êtes-vous inscrits au Club L'Entraide? Si ce n'est pas le cas, demandez à vous inscrire et recevez personnellement des courriels portant sur nos activités, notre bulletin d'information *Les Chemins de l'entraide* et bien plus encore.

*En 2017, faites le choix de vous informer pour être conscients de vos prises de décision.*



**ateliers architecture**

**Restauration du patrimoine**

**Rémi L. Petit et Luc Roy, architectes**  
75, rue Wellington Nord, suite 400  
Sherbrooke (Québec), J1H 5A9  
T.(819) 791-5143  
info @ ateliersarchitecture.com

**PIÈCES ET SERVICES**  
*Entretien, inspection et installation*

**Léo Goudreau & Fils**  
www.leogoudreau.com

1-800-263-4821

Daniel Désormiers  
*Propriétaire*

**Cloches • Tours d'horloge • Paratonnerres**

**ULTRA TECK**  
SECURITÉ | INCENDIE

**Mathieu Desjardins** T. 450.434.4001  
F. 450.434.4075  
C. 514.914.4001

Ultrateck mdesjardins@ultrateck.ca  
740 boul. Industriel, suite 206 www.ultrateck.ca  
Blainville, Qc, J7C 3V4 RBQ:8308-6280-45

**FERBLANTIER • ARTISAN**

**PERRON & FILS**  
DEPUIS 1986

FERBLANTERIE ARTISANALE  
TOITURES ANCESTRALES  
ÉBÉNISTERIE

450-525-3333  
INFO@PERRONETFILS.COM  
HTTP://PERRONETFILS.COM

# PARLONS JURIDIQUE

## Service amélioré

En tant que membres de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, vous bénéficiez d'une assurance de protection juridique gratuite adaptée à vos besoins. Elle comprend les services suivants :

- ✓ Assistance juridique téléphonique;
- ✓ Assistance juridique étendue;
- ✓ Assurance juridiques.

### Assistance juridique téléphonique

Le service d'assistance juridique téléphonique vous permet de discuter avec un avocat pour obtenir des réponses à vos questions de nature juridique. Le service est offert par une équipe d'avocats bilingues d'expérience.

Le nombre et la durée de vos appels sont illimités. Vous pouvez donc téléphoner aussi souvent que vous en aurez besoin, que ce soit à titre préventif ou pour obtenir de l'aide en cas de litige.

*Nous bonifions également le service en ajoutant les protections juridiques suivantes :*

### Assistance juridique étendue

En plus d'offrir du soutien au téléphone, nos avocats pourront vous offrir une aide additionnelle en rendant les services suivants :

- étude de documents ou de contrats ne dépassant pas cinq pages;<sup>1</sup>

- rédaction de lettres adressées à des tiers;<sup>1</sup>
- aide lors d'appels téléphoniques à des tiers;<sup>1</sup>
- négociations avec des tiers ou leurs représentants en vue d'en arriver à un règlement.<sup>2</sup>

### Assurance frais juridiques

En cas de litige de nature civile ou administrative impliquant la fabrique, vous pouvez retenir les services de l'avocat de votre choix et décider de la stratégie à adopter. Cette protection est toutefois assujettie à des limitations et à certaines conditions. Avant d'entamer des démarches et d'engendrer des dépenses, vous pouvez valider avec le service d'assistance juridique les honoraires ou les frais pouvant vous être octroyés.

Pour joindre un avocat de votre service d'assistance, composez le **nouveau numéro 1-844-545-8198** du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, à l'exception des jours fériés.

Notez qu'un document plus détaillé vous sera envoyé en début d'année 2017.



Prenez note que le numéro du service d'assistance juridique est maintenant le : 1-844-545-8198

<sup>1</sup> Limité à quatre (4) par période d'assurance

<sup>2</sup> Limité à quatre (4) heures par période d'assurance



Fondation et structure  
Conception géotechnique  
Réhabilitation de structure  
Expertise et diagnostic

**Yvonick Houde**, ing., M. Ing.  
Vice-président ingénierie, Associé

300, rue du Saint-Sacrement, bureau 115  
Montréal (Québec) H2Y 1X4  
Cellulaire : 514 770-5304  
yhoude@hbgc.ca  
www.hbgc.ca



927, rue Gaudette, Parc Industriel  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(Québec) J3B 7S7 Canada

**Guy Berger**  
Directeur de compte senior

514 908-9796  
gberger@berger-gte.com

La bonne structure pour la bonne application  
Tout sous le même toit  
Intégration audio visuel  
Correction acoustique du bâtiment  
Design & fabrication sur mesure  
EDDY AUDIO

# PARLONS PRÉVENTION



## Êtes-vous prêts pour l'hiver?

### Quelques conseils pour prévenir les incidents hivernaux

- 1** Assurez-vous de signer un contrat clair et de clarifier les ententes de déneigement avec votre firme en déneigement, avec les autorités municipales ou tout autre fournisseur qui pourrait réaliser ce service;
- 2** Obtenez une preuve d'assurance et une copie de la licence de l'entrepreneur;
- 3** Apposez des affiches « Danger chute de glace ou de neige » aux endroits propices à cette situation. Sécurisez l'accès au besoin afin d'y interdire la circulation piétonnière ou automobile;
- 4** Surveillez le besoin de déneiger la toiture et d'enlever les glaçons;
- 5** Bloquez le passage aux piétons et aux automobilistes avec des tréteaux lorsqu'il y a un danger de chute de glace sur les terrains privés ou sur les voies publiques avec l'accord de la Ville;
- 6** Installez un câble en haut et en bas des sections d'escalier qui ne seront pas déneigées et ajoutez la mention « Défense de passer »;
- 7** Épandez du sable ou du sel à toutes les sorties, dans les escaliers et sur les trottoirs dès que possible et à intervalles réguliers durant la période d'utilisation du bâtiment;
- 8** Vérifiez régulièrement les gouttières et leurs tuyaux de descente. Les eaux sortant à la base de ces tuyaux ne doivent pas croiser les voies de circulation du public pour éviter l'accumulation de glace;
- 9** Enlevez les glaçons dans les secteurs où les gens circulent ou déviez la voie de circulation;
- 10** Assurez-vous que vos planches de bois ou vos tapis de caoutchouc soient bien fixés sur les marches de béton et perrons pour prévenir les chutes et faciliter l'enlèvement de la glace et de la neige;
- 11** Déneigez les toits plats, leurs drains et surveillez les fils chauffants pour qu'ils restent efficaces;
- 12** Vérifiez le bon état et la bonne fixation des barrières à glace et/ou déflecteurs posés en bordure de toit;
- 13** Déneigez les sorties d'urgence de façon à pouvoir ouvrir la porte librement;
- 14** Si vous utilisez de l'équipement motorisé (souffleuse), gardez-le hors du bâtiment principal dans un endroit sûr et verrouillé en incluant sa réserve d'essence;
- 15** Surveillez la température des locaux, surtout ceux les plus éloignés des appareils de chauffage;
- 16** Surveillez le taux d'humidité et la condensation dans les vitres, la présence de glace ou l'infiltration d'air froid;
- 17** Effectuez le suivi de l'utilisation du registre de déneigement.



# PARLONS PRÉVENTION

## *L'équipe du CEP vous rappelle que...*

### L'INSPECTION ANNUELLE DE VOTRE SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE EST TRÈS IMPORTANTE

#### **Pourquoi?**

L'inspection annuelle des systèmes de détection incendie (SDI) permet d'évaluer l'état général et le bon fonctionnement des composantes reliées à votre système, notamment votre panneau d'alarme incendie (PAI), les différents détecteurs utilisés, les stations manuelles et les cloches ou klaxons.

À la suite de l'inspection, vous recevez deux documents qui portent les noms suivants:

#### **1 Rapport annuel de mise à l'essai et d'inspection selon CAN/ULC-536**

Il s'agit du rapport de l'inspection complète de votre système d'alarme incendie

#### **2 Information sur le service de surveillance à distance de l'installation d'alarme incendie et/ou de gicleurs**

Ce rapport est spécifique à l'inspection de la boîte appelée «communicateur». Il est la composante qui transmet les signaux captés par le panneau d'alarme incendie (PAI) à votre centrale de surveillance.

Il est primordial de **toujours** vérifier vos rapports d'inspection afin de vous assurer que votre SDI vous assure un maximum de protection tant pour les bâtiments que pour les personnes qui s'y trouvent. Les anomalies à faire corriger, s'il y a lieu, seront indiquées à la dernière page de ces deux rapports.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez jamais à communiquer avec nous au Centre d'entraide et de prévention. Il nous fera plaisir de vous guider et d'identifier avec vous les anomalies à faire corriger rapidement. De plus, nous regarderons avec vous la possibilité d'une aide financière pour effectuer certains travaux grâce au nouveau programme 2017-2018 qui portera le nom SÉCURalarme. Si ce n'est pas déjà fait, vous recevrez par la poste tous les renseignements à cet effet au cours des prochaines semaines.

Rappelez-vous que notre préoccupation première est toujours votre sécurité.

Cordialement,



L'équipe du Centre d'entraide et de prévention (CEP)

## *Le programme SÉCURamiente toujours en vigueur*

À la demande de plusieurs membres qui n'ont pas encore produit leur registre de gestion de l'amiante, la Mutuelle a décidé de prolonger encore en 2017 son programme d'aide à la réalisation de ce document. Ce programme répond à une obligation de la CNESST selon laquelle tous les employeurs et les propriétaires d'édifices religieux doivent avoir en main un registre de gestion d'amiante produit par un expert depuis le 6 juin 2015.

Nous vous rappelons que ce règlement n'exige pas nécessairement le démantèlement des

produits d'amiante. Le registre demandé par la CNESST doit être un outil permettant la gestion et le suivi des matériaux pouvant contenir de l'amiante dans les bâtiments afin d'assurer la santé et l'intégrité physique des occupants. Notez que le programme est offert à tous les membres de la Mutuelle ainsi qu'à ceux de l'Assurance mutuelle de l'Inter-Ouest (AMIO).

Vous aimeriez intégrer ce programme? Faites-en la demande au Centre d'entraide et de prévention (CEP) à [info@amf-mtl.com](mailto:info@amf-mtl.com) ou en composant le 514-395-4969, poste 7001.

# PARLONS ASSURANCE

## *Vous louez vos locaux?*

### *Découvrez quelles sont vos obligations et celles de la Mutuelle*

Lorsqu'un membre loue ou prête ses locaux à une tierce personne, si cette dernière cause des dommages aux biens du membre, la réclamation devra être rapportée au service SUR (Service d'urgence et de réclamations) de la Mutuelle le plus rapidement possible. Celui-ci vérifiera si le sinistre est couvert par l'une des garanties de votre contrat. Il faut bien comprendre que peu importe qui est le responsable du dommage, ce dernier doit être garanti par le contrat d'assurance. Si le contrat d'assurance couvre le dommage, la Mutuelle payera pour la réparation de vos biens endommagés. Le locataire, lui, devra communiquer avec son assureur si ses biens ont subi des dommages.

Par ailleurs, il est important de vérifier si le locataire, permanent ou temporaire, possède une assurance responsabilité civile. Il faut également s'assurer de toujours avoir une entente ou un bail signé avec lui. Avec des documents en bonne et due forme, il est évidemment plus facile d'établir qui est responsable de quoi. Advenant que le locataire soit responsable du dommage que vous avez subi, la Mutuelle pourra par la suite récupérer le montant des dommages du locataire et ainsi mitiger le dossier de sinistre du membre et réduire les pertes pour l'ensemble des membres.



Si le locataire n'a pas de contrat d'assurance, vous pouvez communiquer avec Assurancia groupe Tardif qui peut vous aider et offrir une protection à votre locataire. Nous vous suggérons d'appeler M<sup>me</sup> Julie Beudet (1-800-463-3422, poste 427) qui se fera un plaisir de vous accompagner.

Pour ce qui est des baux, nous vous suggérons de communiquer avec votre agent de la Mutuelle qui pourra vous faire parvenir un exemple de bail pour la location de salles, de stationnements, d'espaces commerciaux ou d'antennes de télécommunication.



**Nathalie Leduc**  
Directrice adjointe,  
Service à la clientèle

*Agent en assurance de dommages*



## *Un sinistre? Appelez-nous immédiatement!*

La déclaration rapide d'un sinistre peut vous éviter bien des désagréments. Dès qu'un événement survient ou dès que vous recevez une plainte ou une mise en demeure d'un voisin ou d'un visiteur, avisez immédiatement le Service d'urgence et de réclamations (SUR) de la Mutuelle au 1-855-395-2636. **N'attendez pas d'avoir tout réparé et n'essayez pas de régler le problème avant de nous en parler.** Le SUR vous guidera dans les démarches à suivre et pourrait vous épargner bien des frais inutiles.

N'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider et que votre prime ne sera pas automatiquement affectée.

# LE MUTUALISME,

# L'AMFM ET VOUS, CHERS MEMBRES

En assurance, on retrouve plusieurs avantages au principe de fonctionnement du mutualisme. En effet, celui-ci dispose d'une organisation spécifique puisque les membres prennent part à l'élection des dirigeants et aux prises de décision. On ne peut s'exprimer ainsi quand on fait affaire avec une compagnie privée. Il est important que chaque membre prenne conscience de cette différence majeure et qu'il fasse valoir son opinion en utilisant son droit de vote lorsque l'occasion se présente. En 2016, plusieurs membres se sont déplacés pour donner leur opinion quant à diverses décisions d'avenir reliées à la Mutuelle et cela a fait toute la différence.

Une mutuelle d'assurance comme l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal a pour atout de mieux connaître les besoins et les attentes de ses membres. Et par les temps qui courent, il y en a beaucoup. Par contre, il ne faut pas se leurrer: mutuelle ou pas, les prix doivent rester concurrentiels. C'est pour cela que nous prenons en considération l'importance de vous offrir des tarifs compétitifs, des ristournes annuelles, une équipe dévouée, un service à la clientèle hors

pair et des services supplémentaires que vous ne retrouverez pas au privé, tel que le Centre d'entraide et de prévention.

Le mutualisme dans son sens premier exprime la coopération de tout un chacun. En 2017, engageons-nous et participons aux décisions de notre avenir à tous!

**Daniel Beaulieu**  
Directeur du CEP et des communications



**Michel Caron**  
**Alexandre Caron**  
Propriétaires

**Alarme**  
**Bois-Francis Inc**



Téléphone: 819-758-7408  
Télécopieur: 819-758-5358  
Email: infoalarme@alarme-bois-francis.com

**ARCHITECTURE**  
nouvelle construction, réhabilitation  
restauration, expertise et bilan de santé

www.nnb-architectes.ca  
450-907-3765



Nadeau Nadeau Blondin  
Architectes

**Clôture**  
**Provinciale**



Métal Provinciale Peinture Provinciale  
418-878-1458  
142, Rue d'Amsterdam, St-Augustin-de-Desmaures  
Québec, G3A 2R1  
www.clotureprovinciale.com  
ventes@clotureprovinciale.com

**LE RÉSEAU DES ARTISANS**  
**PROFESSIONNELS EN**  
**ARCHITECTURE**  
**ET PATRIMOINE**



CONSEIL DES  
MÉTIERS D'ART  
DU QUÉBEC

Bureau de Québec : 418.694.0260 | Bureau de Montréal : 514.861.2787 | METIERSDART.CA

**PLUS QUE  
VOTRE FOURNISSEUR  
EN ASSURANCE...**

# La Mutuelle, fière partenaire de votre avenir

Assurances | Formations | Programmes et subventions

**Votre entente avec la Mutuelle s'étend bien au-delà d'un contrat d'assurance: notre offre globale dépasse de loin les offres de la compétition. Être membre de la Mutuelle est une histoire de fierté, de cœur et d'entraide.**



**L'ASSURANCE  
MUTUELLE DES  
FABRIQUES DE MONTRÉAL**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

## **LE SERVICE À LA CLIENTÈLE**

514-395-4969 | 1-800-567-6586

**[www.amf-mtl.com](http://www.amf-mtl.com)**

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h

## **LE SERVICE D'URGENCE ET DE RÉCLAMATIONS (SUR)**

1-855-395-2636 (AMFM)

**Appelez 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

## **LE SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE MÉDAILLON**

1-844-545-8198

Lundi au vendredi: 8 h à 20 h  
à l'exception des jours fériés

**FAITES PARTIE DES 1553 MEMBRES DU CLUB L'ENTRAIDE**

**INSCRIPTION:** [info@amf-mtl.com](mailto:info@amf-mtl.com) ou 1-800-567-6586, poste 7001.



**CENTRE  
D'ENTRAIDE  
ET DE PRÉVENTION**